

Image not found or type unknown



Demande d'immigration en france

Par **Aoufice**, le **04/10/2010 à 18:34**

Bonjour,
Après mon mariage, j'ai acquis la nationalité et cela fait cinq ans. J'ai eu une fille il y a 24 ans et j'aimerais qu'elle me rejoigne et vienne vivre avec moi. A-t-elle la possibilité de devenir française (elle a 24 ans)? Pourrais-je la faire venir en France et vivre avec moi sous le couvert du regroupement familial. Que faire pour que ma fille soit près de moi et que nous vivions ensemble après de long moment de séparation.
Merci